

Fond de plan

- Limite des communes
- Bâtiments
- Routes principales
- Réseau hydrographique

Installations classées pour la protection de l'environnement
(dont élevages soumis à autorisation)

- Industrie
- Carrière
- Elevage

NOTA BENE :

Limite d'interprétation : les données figurant sur la cartographie ne peuvent se lire à une échelle inférieure à 1/25 000ème.

Limite d'utilisation : cette cartographie est indicative et peut différer des cartographies disponibles sur les sites du Ministère de la transition écologique et solidaire en cas de mise à jour du risque.

Source des données : le risque figurant sur la présente cartographie en annexe du PLU est le risque connu tel que renseigné par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie en septembre 2019.

A savoir : les conditions d'utilisation et d'occupation du sol sont précisées dans le règlement écrit du PLUi.



Cartographie des installations classées pour la protection de l'environnement - ICPE

Echelle : 1/30000ème

Vu pour être annexé à la délibération du 14.01.2021
portant sur la révision alléguée n°4

Réalisation : Cittanova
Sources : PCI vecteur, DREAL Normandie

Pièce n°7-7-10

